Dufresne Hébert Comeau
Avocats

Avocats-conseils
Gilles Hébert, c.r.
Jean Hétu, Ad. E

Ligne directe : (514) 392-5725
scadrin@dufresnehebert.ca

Par SDÉ et par courrier

Laval, ce 16 janvier 2015

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse
800, Place Victoria 2e étage
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Planification de l'audience de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)
Demande du Transporteur relative à la politique d'ajouts au réseau de transport
R-3888-2014
N/dossier : 4672-2

Chère consoeur,

La présente fait suite à la correspondance de la Régie du 6 janvier dernier quant à la planification de l'audience dans le présent dossier.

Liste des témoins et durée de la preuve :

Monsieur Antoine Gosselin, analyste – 45 minutes.

Temps prévu pour les contre-interrogatoires :

1 heure 30 minutes pour les témoins du Transporteur.

La FCEI désire tout de même se réserver la possibilité d'interroger brièvement les autres intervenants en fonction de la preuve présentée à l'audience, le cas échéant.

Temps prévu pour les plaidoiries :

30 minutes.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consoeur, nos salutations les plus distinguées.

(s) Steve Cadrin
Steve Cadrin, avocat
SC/sb

#495790